

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2014

---

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1468)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD383

présenté par  
M. Savary, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 47, après la troisième occurrence du mot :

« ou »,

insérer les mots :

« pour le compte ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.